

## **22 – ANNULATION FACTURES EAU / 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il conviendrait de procéder à l'annulation de la facture d'eau du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 (changement de propriétaire non signalé), suivant liste jointe en annexe.

Les factures seront établies au nom des nouveaux propriétaires.